

Image not found or type unknown



Humidité, pas de chauffage...

Par **mich p**, le **14/01/2009** à **10:16**

Je loue deux pièces pour mon activité de podologue. rnDepuis plus de deux ans, l'eau s'infiltre de partout (plafond) et la moisissure apparaît de plus de en plus.rnLe chauffage est devenu inexistant...je chauffe donc avec un radiateur électrique. Je perds énormément de patients évidemment!!!! rnLe propriétaire ne veut faire aucun travaux pour tout ces prob mais me réclame des arriérés de 5 ans d'indexation de loyer et une augmentation de 120€ des charges qui sont déjà de 100€ pour deux pièces. rnQuels sont mes recours? rnAi-je le droit de faire porter ces locaux comme endroit insalubre?rnAurais-je le droit de réclamer des indemnités en dommage et intérêts?rnQuid???rnMerci de me sortir de cette impasse...rnMich